

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne 75007 PARIS

Saint-Quentin, le 3 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Compte-tenu de la crise sanitaire actuelle, l'accès aux produits de première nécessité constitue l'une des principales préoccupations de nos concitoyens.

Jusqu'à ce jour, les professionnels qui en assurent la production, l'acheminement et le stockage suffisant dans les enseignes alimentaires ont rempli leur mission.

Cependant, je souhaite avec plusieurs de mes collègues vous alerter à travers ce courrier sur la situation particulièrement inquiétante des producteurs de lait qui craignent actuellement de ne plus pouvoir faire face aux enjeux posés par la crise actuelle.

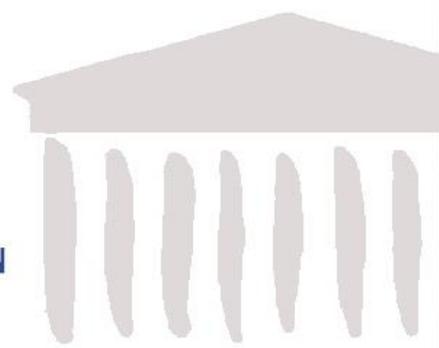
En cause, un appel des industriels à une diminution des volumes de production, puisqu'ils constatent une baisse inévitable de leurs débouchés ainsi que le manque de main-d'œuvre dans leurs usines du fait de l'épidémie de COVID-19.

La conséquence est une baisse du prix du lait payé aux producteurs. Selon les échanges que j'ai eus avec de nombreux producteurs, et suite aux alertes de l'interprofession laitière, cette baisse pourrait engendrer une diminution de 15 à 20 euros les 1000 litres.

En réponse, l'interprofession laitière a pris ses responsabilités et a engagé une enveloppe de 10 millions d'euros destinée à tous les éleveurs qui accepteraient de baisser leur production.

Pour autant, l'aide doit être renforcée et des décisions doivent être prises pour accompagner au mieux les producteurs.

Cela touche aussi les producteurs de fromage qui pour certains ont perdu jusqu'à 50% de leur chiffre d'affaires avec la fermeture des marchés, certes les grandes surfaces continuent



d'acheter leurs produits, néanmoins le prix à l'achat baisse, alors qu'en magasin il reste identique.

Compte-tenu de l'urgence de la situation et de l'effort considérable de l'ensemble des producteurs, il est indispensable de les aider en intervenant auprès des intermédiaires, en cette période si particulière les efforts ne doivent pas être portés uniquement par les producteurs. Puis, de prendre toutes les mesures nécessaires pour geler le prix d'achat du lait pendant la durée de la crise sanitaire, il ne saurait être acceptable que certains profitent de la situation pour augmenter leur profit sur le dos des producteurs. Pour que nos producteurs puissent être là après cette crise sanitaire, il faut dès maintenant les aider.

Une démarche qui, je le sais Monsieur le Ministre, engage également un processus au niveau européen pour lequel, je l'espère, vous n'hésitez pas à vous engager.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération.

Julien DIVE

